



Amende et condamnation pécuniaire, ça veut dire quoi en faite ?

Par **BIBI73320**, le **07/05/2017** à **14:09**

Bonjour.

J'écris un livre.

je voudrai savoir pourquoi nous payons une amende pécuniaire pour une condamnation ?

Cette amende sert à quoi ?

Et que sont les volets 1-2-3 d'un casier judiciaire ?

Par **morobar**, le **07/05/2017** à **18:42**

Bonjour,

Je soupçonne que chercher les ressources pour écrire votre livre n'est pas votre fort.

Il s'agirait pourtant d'un ouvrage à caractère juridique, et cela promet.

La formule est "amende etcondamnation pécunière" c'est à dire payable en monnaie légale et pas en parpaings ni en lingots d'or.

Pour le reste voir ici:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14710>

A quoi sert l'amende ?:

* à sanctionner un comportement irrégulier (sanction)

* à conforter le budget de l'état.

Ne pas confondre avec les dommages et intérêts.